

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE LA COMMISSION RÉGIONALE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE



Vu pour être annexé à l'arrêté du Maire en date du 20 janvier 2018 prescrivant l'enquête publique relative au projet d'élaboration d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de BOUSSAY,

Le Maire

Marguerite LIGAUD



GRÉGOIRE BRUZULIER
architecte de-hmonp

architecture // urbanisme // patrimoines



URBANISME / PAYSAGE / ARCHITECTURE



BOUSSAY (37), LE :

08 NOV. 2017

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Mission de coordination
de l'architecture et du patrimoine

AFFAIRE SUIVIE PAR : Frédérique DORMAND
TÉLÉPHONE : 02.38.53.34.26.
COURRIEL : frederique.dormand@culture.gouv.fr
RÉFÉRENCE : AVAP CHAUMUSSAY

Madame LIGAUD
Maire de BOUSSAY
Rue de l'Ancienne Mairie,
37290 BOUSSAY

- 2 NOV. 2017

ORLÉANS, LE

Madame le Maire,

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) réunie le 17 octobre 2017, à Orléans, sous la présidence de Mme Christine FAUQUET, conseillère régionale et maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire) a examiné le dossier de l'étude de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Boussay (Indre-et-Loire), en votre présence.

L'étude a été présentée par Grégoire Bruzulier, architecte du patrimoine, de l'agence Urbanism.

Suite aux débats et au vote, je vous informe que la commission régionale du patrimoine et de l'architecture a donné un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation
Le directeur régional adjoint des affaires culturelles

Christine DIACON

Copies :

- Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire
- Monsieur le Chef de l'UDAP 37